

Alexis Tsipras, réélu triomphalement dimanche, se prépare dans les jours à venir à appliquer le nouveau plan d'aide signé avec les créanciers de la Grèce (UE, BCE, FMI) en juillet. Plus d'une quinzaine de réformes d'envergure doivent être élaborées d'ici à fin octobre pour débloquer une nouvelle tranche d'aide internationale.

Planet Labor, 22 septembre 2015, n° 9265

A peine investi, le nouveau gouvernement d'Alexis Tsipras doit faire face à une réforme d'envergure des retraites. Le but est d'économiser l'équivalent de 0,25% du PIB en 2015 et 1% en 2016. Tous les dispositifs permettant de prendre une retraite anticipée seront supprimés progressivement d'ici à 2021, avec la généralisation de l'âge de départ à la retraite à 67 ans ou à 62 ans avec une pension diminuée. En octobre, les députés grecs doivent voter pour une corrélation plus étroite entre les retraites versées et les cotisations encaissées (clause de « zéro déficit »). Cette politique zéro déficit doit permettre d'économiser 1,8 milliard d'euros d'ici à 2016 selon le nouveau plan signé entre Athènes et ses créanciers. Mais si la perception des cotisations est insuffisante, les retraites diminueront proportionnellement, ce qui semble problématique dans un pays touché par le chômage de masse (24,6% de la population et plus de 50% chez les jeunes). La caisse des professions libérales qui est déficitaire de 326 millions d'euros en 2015 serait particulièrement touchée. Les pensions des journalistes, des avocats et des ingénieurs pourraient notamment diminuer de 15% à 20% avec parallèlement une augmentation des cotisations sociales.

Le ministère du Travail grec souhaiterait éviter d'appliquer cette mesure du zéro déficit dont les conséquences sociales pourraient être lourdes et recherchent un moyen de faire des économies équivalentes. Mais la tâche s'avère difficile...

Chez les agriculteurs également, un triplement des cotisations est prévu dès l'automne alors même que beaucoup de jeunes chômeurs s'étaient reconvertis dans le secteur agricole. Par ailleurs, le système de complémentaire retraite pour les basses retraites (EKAS) doit commencer à être aboli en mars 2016 pour les 20% les plus fortunés qui bénéficient de cette aide. Le ministère du Travail doit fixer un plafond maximal de diminution des retraites principales et complémentaires : elles ne pourront pas être baissées de plus de 1000 euros. La retraite principale maximale doit être plafonnée à 2000 euros contre 2350 à 2770 euros actuellement selon les caisses. L'unification des caisses de retraites aussi bien principales que complémentaires doit être poursuivie pour arriver à la création d'une caisse unique d'ici à fin 2016.

Après les élections législatives, le Premier ministre Alexis Tsipras doit s'atteler par ailleurs à l'organisation d'une réunion avec des experts de l'Organisation Internationale du Travail pour discuter d'un nouveau cadre législatif pour les conventions collectives, le droit syndical, la protection sociale des travailleurs. L'objectif de cette consultation est d'aligner les règles du licenciements collectifs en Grèce sur celles des autres pays européens.

En tenant compte des recommandations de l'OCDE, Athènes va devoir aussi adopter des mesures de libéralisation de l'économie: ouverture de pharmacies par des non-pharmaciens, vente de médicaments sans ordonnance en grande surface, autoriser des soldes durant toute l'année, ouverture des professions d'ingénieurs et notaires. Autant dire que des réformes colossales attendent Alexis Tsipras ces prochaines semaines. « Dès demain, nous retrousserons nos manches pour travailler dur », avait-il avoué après sa victoire dimanche.